### Du repérage au signalement

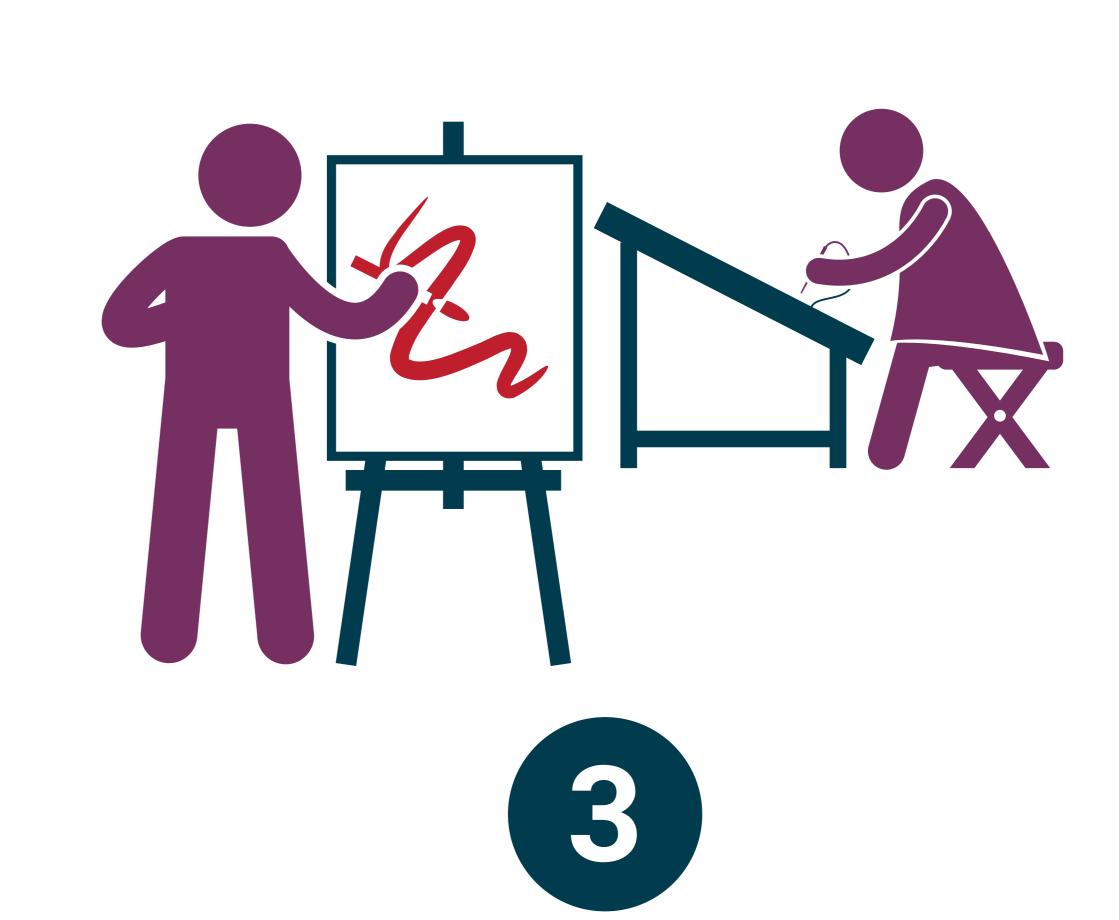
# 1 Le repérage



Maraudes sur les lieux d'activité, d'errance ou de pause des jeunes



Création d'une accroche et d'un lien de confiance avec les jeunes



Activités socio-éducatives de rue. Exemple : séances d'art thérapie



Invitation au centre d'accueil de jour de Hors la rue



Entretiens pour évaluer les situations de danger



Faire émerger chez ces jeunes un désir de sortie d'exploitation

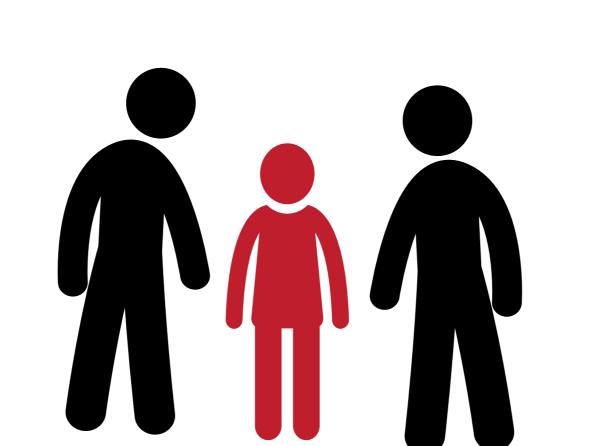
et de protection

## 2 Évaluation des risques

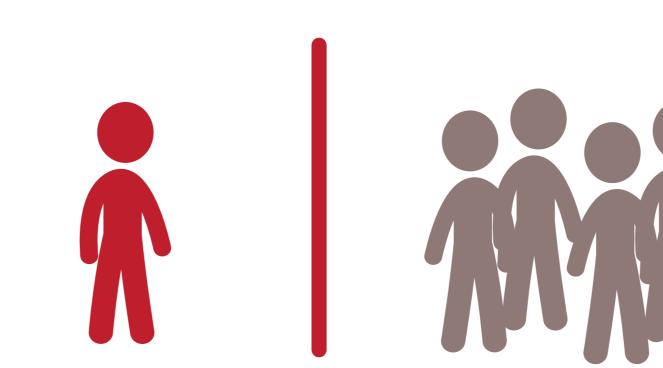
#### Des caractéristiques communes chez les victimes



Origine et forme d'exploitation



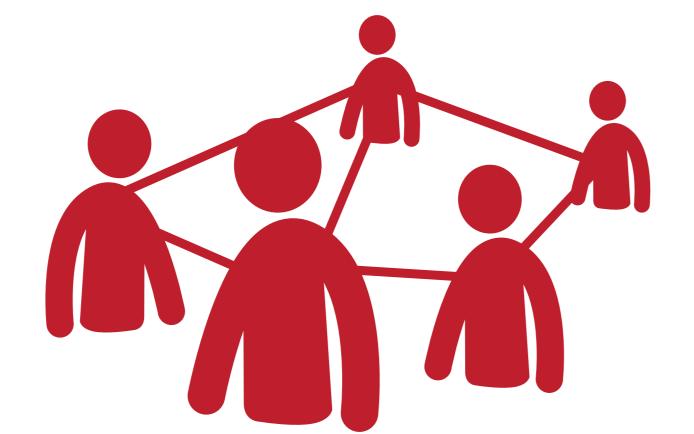
Vulnérabilité favorisant leur recrutement



Isolement des enfants victimes de traite



Fonctionnement clanique très important



Dépendance matérielle et affective très forte envers la famille et/ou la communauté

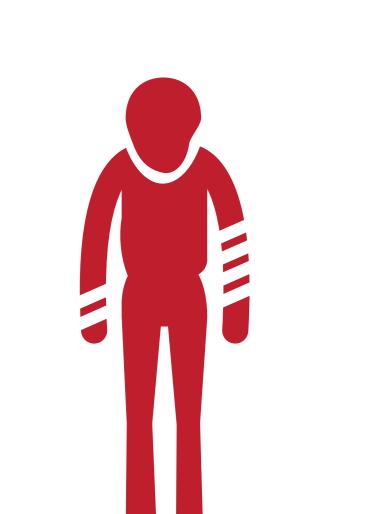


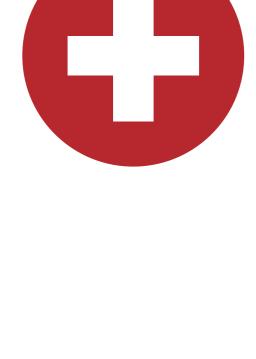
Mobilité entre différents pays européens



Conduites addictives très jeunes

#### Des indicateurs d'exploitation





INDICES PHYSIQUES
carences, violence,
automutilation



#### INDICES COMPORTEMENTAUX

discours stéréotypé et fuyant du jeune, impossibilité de venir sur le lieu de vie de la personne, utilisation de multiple alias, un âge donné ne semblant pas correspondre à la réalité



#### INDICES JUDICIAIRES

nombre important de déferrements pour des faits de délinquance dont le jeune ne semble pas bénéficier



#### INDICES VISIBLES

très mauvais état de vêture et d'hygiène de la personne malgré des sommes d'argent importantes en sa possession

# Croisement de nos évaluations avec les informations détenues par nos partenaires institutionnels et associatifs

## 3 Le signalement



Signalements adressés au Parquet des mineurs et à la CRIP (Cellule départementale de recueil de traitement et d'évaluation)



Le parquet peut délivrer une OPP (Ordonnance de Placement Provisoire)



Anticipation et suivi des placements